

Passer ton permis en Wallonie : centres et examens

Choisis parmi 14 centres, puis prépare les démarches de ton épreuve. Réservation, documents et conditions d'accès sont regroupés ici.

[Guide en ligne et mises à jour](#)

Un parcours d'examen wallon

Depuis le 1er janvier 2026, le pratique wallon exige un théorique et un TPR réussis en Wallonie. Avec un M18, le TCTC doit également avoir été réussi en Wallonie. Cette règle concerne la région des examens, pas ton domicile.

Les tarifs 2026

Épreuve ou prestation	Prix	À retenir
Théorique B	17 €	Par tentative.
TPR	17 €	Épreuve distincte du théorique et du pratique.
Pratique B	42 €	Hors accompagnement et véhicule d'auto-école.
TCTC	71 €	Pour accéder au M18.
Interprète au théorique	+ 59 €	Supplément propre à la séance théorique avec interprète.

Les tarifs de formation et les éventuels suppléments sont distincts des droits d'examen. Consulte ton centre pour les modalités de paiement.

Les centres d'examen

Centre	Adresse	Opérateur et informations
Ottignies / Louvain-la-Neuve	Avenue Albert Einstein 1, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve	Autosécurité Consulter le centre
Tournai / Marquain	Rue du Serpolet 21, 7522 Marquain	Autosécurité Consulter le centre
Cuesmes / Mons	Rue du Grand Courant 18, 7033 Cuesmes	Autosécurité Consulter le centre
Lobbes	Rue de Binche 9, 6540 Lobbes	Autosécurité Consulter le centre
Namur / Suarlée	Nouvelle Route de Suarlée 23, 5020 Suarlée	Autosécurité Consulter le centre
Tihange / Huy	Rue Albert Legrand 6, 4500 Huy (Tihange)	Autosécurité Consulter le centre
Liège / Wandre	Avenue de l'Indépendance 103, 4020 Wandre	Autosécurité Consulter le centre
Eupen / Lontzen	Campus Straße, 4710 Lontzen	Autosécurité Consulter le centre
Marche-en-Famenne	Rue du Parc Industriel 35, 6900 Marche-en-Famenne	Autosécurité Consulter le centre
Bastogne	Rue du Marché Couvert 22, 6600 Bastogne	Autosécurité Consulter le centre
Arlon	Zoning Artisanal de Weyler 26, 6706 Arlon	Autosécurité Consulter le centre
Braine-le-Comte	Avenue du Marouset 103, 7090 Braine-le-Comte	AIBV Consulter le centre
Couillet / Charleroi	Rue du Lion Belge 7, 6010 Couillet	AIBV Consulter le centre
Mariembourg	Rue Duc Saint Simon 17, 5660 Mariembourg	AIBV Consulter le centre

Ton parcours

Avec ton guide : M36

Dès 17 ans après le théorique. Toi et tes guides suivez le rendez-vous pédagogique avant l'apprentissage. Prévois au moins 3 mois de stage et 3 mois après ces rendez-vous, 1 500 km et un road book complété.

Pour apprendre seul : M18

Dès 18 ans, réussis le TCTC après 20 h d'auto-école ou 3 mois sous M36. Le TPR est un préalable. Le stage total reste d'au moins 3 mois ; celui déjà effectué sous M36 compte.

Accès direct avec l'auto-école

Dès 18 ans, après au moins 30 h de cours pratiques. Tu présentes l'examen avec l'auto-école, sans permis provisoire ni stage préalable. Le théorique et le TPR doivent être valables.

Les épreuves

L'examen théorique

Accessible dès 17 ans : 50 questions, au moins 41 points sur 50 pour réussir. La réussite reste valable 3 ans.

- Une erreur ordinaire coûte 1 point ; une erreur sur une infraction du 3e ou du 4e degré ou sur la vitesse maximale en coûte 5.
- Après deux échecs successifs, suis les 12 h de cours obligatoires et apporte le certificat de l'auto-école.
- Choisis le français, ou l'allemand au centre d'Eupen / Lontzen. Une séance avec interprète se prépare directement avec le centre.

Le TPR : repérer les risques

Tu cliques sur les risques pendant cinq vidéos. Le test se passe séparément, avant le TCTC ou l'examen final.

- AIBV et Autosécurité utilisent le clic. Le seuil publié est de 6/10 ; écoute les consignes de ton centre.
- La réussite expire à la même date que ton examen théorique, pas trois ans après le TPR.
- Après deux échecs successifs, trois heures de formation sont nécessaires avant une nouvelle tentative.

L'examen sur la voie publique

Dès 18 ans, tu montres que tu sais conduire en sécurité : vérifications du véhicule, conduite dans la circulation, conduite indépendante et manœuvres.

- Tu réalises un créneau en marche arrière, puis une manœuvre tirée au sort : demi-tour, stationnement perpendiculaire ou marche arrière.
- Avec ta voiture, viens avec le guide ou l'accompagnant prévu par ta filière. Le M18 ne permet pas de présenter l'examen seul.
- Après deux échecs successifs, six heures de cours pratiques sont obligatoires avant de te représenter.

Le TCTC pour obtenir un M18

Ce test vérifie si tu peux poursuivre l'apprentissage sans guide. Il comprend des contrôles simplifiés, environ 30 minutes de conduite et une manœuvre tirée au sort.

- Le tirage peut inclure un créneau, un demi-tour, une marche arrière en ligne droite ou un stationnement perpendiculaire.
- L'accès se fait après 20 h en auto-école ou 3 mois sous M36, avec les rendez-vous pédagogiques requis.
- Après deux échecs, six heures de cours sont requises avant de retenter le TCTC.

Les documents à emporter

Pour le théorique

- Un document d'identité original admis par le centre, en cours de validité.
- Le certificat des 12 h de cours si tu es concerné par l'obligation après deux échecs.
- Ta confirmation de rendez-vous et ton moyen de paiement ; préviens le centre si ta pièce d'identité est perdue ou périmée.

Pour le TPR

- Ton document d'identité et la preuve d'un théorique wallon encore valable.
- Le certificat de formation de trois heures après deux échecs, si nécessaire.
- Ta confirmation de rendez-vous.

Pour le pratique ou le TCTC

- Identité, permis provisoire ou documents de la filière directe, preuves de réussite théorique et TPR.
- Attestations d'auto-école ou de rendez-vous pédagogique, road book et preuve du TCTC pour le M18, selon ta situation.
- Avec ta voiture : immatriculation, assurance, contrôle technique si exigé, identité et permis du guide ou de l'accompagnant.
- Vérifie le signe L, les rétroviseurs et l'état du véhicule avec la liste officielle avant le départ.

Réserver ou annuler

Autosécurité

Réserve le théorique et le TPR via le portail ou au 087 57 20 30. Pour le pratique avec ta voiture, utilise le portail ; avec une auto-école, elle organise le rendez-vous.

Annulation : Pour le pratique, préviens le portail ou le call center au moins deux jours ouvrables complets avant l'épreuve, samedi exclu. Pour un mardi, annule au plus tard le jeudi précédent.

[Modalités officielles](#)

AIBV

Le théorique, le TPR et le pratique B se réservent dans l'application AIBV. Choisis bien le permis de conduire, puis l'épreuve souhaitée.

Annulation : Pour modifier ou annuler un rendez-vous pratique, contacte AIBV au moins trois jours avant l'examen.

[Modalités officielles](#)

Questions fréquentes

Puis-je choisir un centre dans une autre province ?

Oui. Choisis un centre wallon qui convient à ton déplacement et à ton planning, puis vérifie ses modalités de réservation. Les disponibilités réelles se consultent auprès de l'opérateur.

Un centre est-il plus facile qu'un autre ?

Un taux de réussite ne mesure pas à lui seul la difficulté d'un centre. Choisis surtout un trajet pratique et prépare les mêmes compétences de conduite et de sécurité.

Puis-je passer le TPR avant d'avoir terminé mon stage ?

Oui, après la réussite du théorique. Il doit être réussi avant le TCTC ou le pratique final et reste lié à la date de validité du théorique.

Les 20 h d'auto-école sont-elles toujours nécessaires pour le M18 ?

Non. Le TCTC est également accessible après au moins trois mois sous M36, avec les rendez-vous pédagogiques requis. Il faut réussir le test avant de demander le M18.

Mon permis provisoire est expiré : puis-je réserver ?

Fais vérifier ta situation par la commune et le centre. Après six heures de cours suivies après l'expiration, un M12 ou un examen avec l'auto-école peut être possible. Ne conduis pas avec le document expiré.

Sources et liens utiles

[SPW et partenaires : parcours d'examen wallon](#)

[SPW et partenaires : examen théorique](#)

[SPW et partenaires : filières et examen pratique](#)

[Autosécurité : guide des épreuves pratiques B, février 2026](#)

[Autosécurité : consignes du TCTC](#)

[Autosécurité : filière libre et TPR, février 2026](#)

[Autosécurité : consignes de l'examen pratique B](#)

[AIBV : les différentes épreuves](#)

[AIBV : redevances wallonnes au 1er janvier 2026](#)

[Autosécurité : portail de rendez-vous](#)

[AIBV : réserver une épreuve](#)

[AIBV : questions pratiques et annulation](#)

[SPF Mobilité : permis provisoires B, chapitre 13](#)

[Autosécurité : Ottignies / Louvain-la-Neuve](#)

[Autosécurité : Tournai / Marquain](#)

[Autosécurité : Cuesmes / Mons](#)

[Autosécurité : Lobbes](#)

[Autosécurité : Namur / Suarlée](#)

[Autosécurité : Tihange / Huy](#)

[Autosécurité : Liège / Wandre](#)

[Autosécurité : Eupen / Lontzen](#)

[Autosécurité : Marche-en-Famenne](#)

[Autosécurité : Bastogne](#)

[Autosécurité : Arlon](#)

[AIBV : Braine-le-Comte](#)

[AIBV : Couillet / Charleroi](#)

[AIBV : Mariembourg](#)